

# Décision DG n° 2021-333 du 22/11/2021 - nomination auprès du Comité Français de la Pharmacopée « Plantes médicinales, huiles essentielles et homéopathie » à l'ANSM

**La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;**

**VU** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

**VU** la décision DG n° 2021-332 du 22 novembre 2021 portant création d'un Comité Français de la Pharmacopée « Plantes médicinales, huiles essentielles et homéopathie » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du Comité Français de la Pharmacopée « Plantes médicinales, huiles essentielles et homéopathie » pour une durée de 4 ans :

Au sein de la formation restreinte « Plantes médicinales et huiles essentielles » :

Madame BAGHDIKIAN (Béatrice)  
Monsieur BARGUIL (Yann)  
Madame BOUTEFNOUCHET (Sabrina)  
Monsieur CHAMPY (Pierre)  
Madame DUFAT (Thi-Hanh)  
Madame EL BABILI (Fatiha)  
Monsieur FOURNEAU (Christophe)  
Monsieur HENNEBELLE (Thierry)  
Monsieur JACQUOT (Pierre-Olivier)  
Madame LABORIEUX (Lise)  
Monsieur MACIUK (Alexandre)  
Madame MARIOTTE (Anne-Marie)  
Madame MENUT (Chantal)  
Madame ROOS (Jodie)  
Madame SAHPAZ (Sevser)  
Madame SMADJA (Jacqueline)  
Monsieur WENIGER (Bernard)

Au sein de la formation restreinte « Homéopathie » :

Madame DUFAT (Thi-Hanh)  
Monsieur FOURNEAU (Christophe)  
Madame GAYOT (Anne)  
Monsieur JACQUOT (Pierre-Olivier)  
Madame MARIOTTE (Anne-Marie).

**Article 2** : La Directrice des métiers scientifiques est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 22 novembre 2021

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL  
Directrice générale